

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne

Conseillers en exercice : 58 Conseillers présents : 49 Suppléants avant voix

Suppléants ayant voix délibérantes :

Conseillers représentés :

8 Total votants : **57**

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1er MARS 2017 A 18H30

Séance présidée par Tony BERNARD.

Date de la convocation : 20 Février 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 1^{er} Mars 2017 à 18H30, Avenue Charles de Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller(e)s présent(e)s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, , Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise CHASSANGRE, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseillèr.e.s ayant donné pouvoir:

Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC Stéphane RODIER à Martine MUNOZ Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Karine BRODIN à Nicole GIRY Hélène BOUDON à Claude GOUILLON-CHENOT

Conseiller absent:

André IMBERDIS

Secrétaire de séance:

Thomas BARNERIAS

Création de la commission CLECT DELIBERATION N°20170301-11

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C;

Vu l'arrêté préfectoral n°16-02853 en date du 12 décembre 2016 portant fusion des communautés de Communes «Entre Allier et Bois Noirs», «de la Montagne Thiernoise», «du Pays de Courpière», et «Thiers Communauté» au 1^{er} janvier 2017 ;

Considérant que la commission locale d'évaluation des charges transférées est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

Considérant qu'elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;

Apres en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à la majorité

Décide de créer une commission locale d'évaluation des charges transférées entre la communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et ses communes membres, pour la durée du mandat, composée de 34 membres ;

Désigne les conseillers municipaux suivants comme membres de ladite commission :

Daniel LAFAY	Jacques COUDOUR
Bernard LORTON	Bernard VIGNAUD
Ludovic COMBE	Bernard GARCIA
Olivier CHAMBON	Didier ROMEUF
Jean Pierre DUBOST	Philippe OSSEDAT
Philippe BLANCHOZ	Serge FAYET
Tony BERNARD	Daniel BALISONI
Christiane SAMSON	Paul PERRIN
Thomas BARNERIAS	Serge THEALLIER
Daniel BERTHUCAT	Claude NOWOTNY
Jean Louis GADOUX	Didier CORNET
Ghislaine DUBIEN	Jean François DELAIRE
Beatrice ADAMY	Pierre ROZE
Michel GONIN	Marc DELPOSEN
Eric CABROLIER	Abdelhraman MEFTAH
Jany BROUSSE	Nicole GIRY
Serge PERCHE	Thierry DEGLON

TOTAL VOTANTS:

57 =

49 Conseillers Présents

8 Représentés

- 0 Non participation

TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : Abstentions: 3

54 =

Pour : 41

Contres: 13

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD